



WWW.LA-QUINTE.FR

Sébastien GADOIS,
Maire

à

MESDAMES ET MESSIEURS
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX
72550 LA QUINTE

La Quinte, Le 26 mai 2026

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article R.131 du code électoral, je vous prie de trouver ci-jointe, notification du décret 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs et vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal le :

VENDREDI 05 JUIN 2026 – 19H00
en mairie – salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

1. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente
2. Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants pour l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026
3. Questions diverses
4. Questions orales

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Sébastien GADOIS



Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-20, « un conseiller municipal empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir. Le pouvoir est toujours révocable. Sauf cas de maladie dûment constatée, il ne peut être valable pour plus de trois séances consécutives ».

POUVOIR

Je soussigné(e), M , conseiller(e) municipal(e) de la commune de La Quinte,

dans l'impossibilité d'assister à la réunion du Conseil Municipal du à H

DONNE POUVOIR à M , conseiller(e) municipal(e), pour voter en mes lieux et place.

Fait pour servir ce que de droit,

A La Quinte, Le/...../.....

